

News

DO WE LOVE INDUSTRY ENOUGH IN FRANCE? DIDIER BRUÈRE-DAWSON TAKES STOCK OF THE ISSUE AND ANSWERED LISTENER'S QUESTIONS ON BFM BUSINESS MAY 5

May 11, 2022

Avec près de 3 100 000 employés qui travaillent dans l'industrie, soit 12% de la population active (20% si on inclut la construction) et autant de grands groupes dynamiques qu'ailleurs, une productivité par salarié à peu près équivalente à celle des salariés allemands, le secteur de l'industrie semble bien se porter en France.

Depuis 2019, le pays est même en tête des destinations européennes en matière d'investissements étrangers.

Pourtant, la crise sanitaire a rebattu les cartes et mis en lumière certaines faiblesses de l'industrie française. La France est en effet dépendante des importations, souvent pour nombre de composants à faible valeur ajoutée, mais pas seulement (trop peu de gigafactories pour produire les batteries par exemple); autant de choses qui contribuent depuis 2004 à creuser un déficit commercial maintenant record en 2021.

Le point essentiel est avec des outils juridiques et financiers souvent déjà existants de repenser les filières d'approvisionnement et de stockage, mais aussi de développer et restructurer les ETI industrielles, ces sociétés de 250 à 5000 salariés qui sont deux fois moins nombreuses et soutenues qu'en Allemagne et dont elles font la force.

Pour visionner l'intégralité de l'interview sur BFM Business, veuillez [suivre le lien](#)

RELATED CAPABILITIES

- Restructuring & Insolvency/Special Situations

MEET THE TEAM



Didier Bruere-Dawson

Paris

[didier.bruere-
dawson@bclplaw.com](mailto:didier.bruere-dawson@bclplaw.com)
[+33 \(0\) 1 44 17 76 33](tel:+332144177633)

This material is not comprehensive, is for informational purposes only, and is not legal advice. Your use or receipt of this material does not create an attorney-client relationship between us. If you require legal advice, you should consult an attorney regarding your particular circumstances. The choice of a lawyer is an important decision and should not be based solely upon advertisements. This material may be "Attorney Advertising" under the ethics and professional rules of certain jurisdictions. For advertising purposes, St. Louis, Missouri, is designated BCLP's principal office and Kathrine Dixon (kathrine.dixon@bclplaw.com) as the responsible attorney.